



Département de la Haute-Vienne
COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22 JUILLET 2022

Etang de la Pouge

APPEL A LA VIGILANCE

L'étang de la Pouge, situé sur les communes de Saint-Auvent, Saint-Cyr et Saint-Laurent-sur-Gorre, vient de connaître un épisode important de mortalité des poissons.

Deux causes fortement corrélées en sont à l'origine : une diminution du taux d'oxygène dans l'eau et une prolifération des cyanobactéries, due aux récents événements climatiques : épisodes caniculaires qui induisent un réchauffement de l'eau et orages... Bien que l'épisode caniculaire soit passé, la température de l'eau de l'étang est toujours très élevée. Elle atteignait encore 30 degrés en surface le 21 juillet.

Il est fortement déconseillé de rentrer en contact direct avec l'eau, de la laisser boire par son animal de compagnie ou encore d'ingérer des poissons pêchés sur l'étang. En effet, la prolifération cyanobactérienne peut constituer un danger.

Une information a été mise en place sur le site, en concertation avec la Fédération de pêche de la Haute-Vienne. Le Département, propriétaire de l'étang, renouvelle néanmoins son appel à la prudence et à la vigilance de tous.

Contact presse :
Anne-Catherine Farges
Service communication
05 44 00 12 42